

CONFÉRENCE

Renforcer la capacité des parlementaires, des juges et des procureurs à prévenir la corruption dans leurs propres rangs

www.justiz.gv.at

L'administration judiciaire est placée sous la direction du ministre fédéral de la Justice, le Dr Wolfgang Brandstetter. Le ministère fédéral de la Justice rend compte au ministre fédéral de la justice. Le ministre fédéral de la Justice relève des corps administratifs suprêmes de l'Etat fédéral et est membre du Gouvernement fédéral. Il est responsable de la gestion politique, de la coordination et de la supervision en dernier ressort du système judiciaire (y compris le système pénal), ainsi que de toutes les directions associées.

www.iaca.int

L'Académie internationale anticorruption (International Anti-Corruption Academy – IACA) est une organisation internationale qui œuvre pour surmonter les lacunes actuelles en matière de connaissances et de pratiques dans le domaine de la lutte contre la corruption et s'efforce de donner aux praticiens (du domaine) des outils pour les aider à relever les défis futurs. L'éducation, la formation professionnelle, la recherche, l'assistance technique, la coopération internationale et le travail en réseau sont au cœur de son mandat. L'IACA compte 54 Etats et Organisations internationales Parties ainsi que 53 Signataires.

www.coe.int/greco

Le Groupe d'États contre la Corruption (GRECO) est un organe du Conseil de l'Europe qui a pour objectif d'améliorer la capacité de ses membres à lutter contre la corruption à travers un système de monitoring, afin de s'assurer qu'ils respectent les normes anti-corruption. Il aide les États à identifier les lacunes dans les politiques nationales de lutte contre la corruption et les invite à procéder aux réformes législatives, institutionnelles et pratiques nécessaires. A ce jour, le GRECO comprend 48 États européens et les États-Unis d'Amérique.

PREMS 64114

FRA

” les tendances
qui émergent après
deux ans du IV^e Cycle
d'évaluation du GRECO

www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il compte 47 États membres, dont 28 sont également membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

10-11 avril 2014

organisée conjointement par
le Ministère fédéral de la Justice
de l'Autriche, IACA et le GRECO

International Anti-Corruption
Academy (IACA)
Muenchendorfer Strasse 2,
2361 Laxenburg, Austria

JEUDI, 10 AVRIL 2014

10:30 > 11:00 Enregistrement

11:00 > 12:30 SEGMENT DE HAUT NIVEAU

- ▶ **Modérateur:** M. Martin KREUTNER, Président et Secrétaire exécutif, International Anti-Corruption Academy (IACA)
- ▶ **Discours d'ouverture:**
 - M. Wolfgang BRANDSTETTER, Ministre de la Justice, Autriche
 - M^{me} Gabriella BATTAINI-DRAGONI, Secrétaire Générale adjointe, Conseil de l'Europe
 - M. Bledar ÇUÇI, Ministre d'Etat de l'Administration locale, Coordinateur national de lutte contre la corruption, Albanie
 - M^{me} Barbara PRAMMER, Présidente du Parlement autrichien
 - M^{me} Margarita POPOVA, Vice-Présidente de la Bulgarie
 - M^{me} Sandra ARTUKOVIĆ KUNŠT, Vice-Ministre de la Justice, Croatie
 - M. Angelo FARRUGIA, Président de la Chambre des représentants, Parlement de Malte
 - M. Philippe NARMINO, Directeur des Services Judiciaires, Président du Conseil d'Etat, Monaco
 - M. Marin MRČELA, Président, Groupe d'États contre la corruption (GRECO) du Conseil de l'Europe, Juge à la Cour suprême, Croatie

12:30 > 14:30 Réception

offerte par M. Wolfgang BRANDSTETTER, Ministre de la Justice, Autriche

14:30 > 17:30 SESSION I – « POLITIQUE ET PARLEMENT »

- ▶ **Modérateur:** M. Philippe POIRIER, Titulaire de la Chaire des études législatives, Luxembourg, Chambre des Députés, Coordinateur du programme de recherche Gouvernance européenne à l'Université du Luxembourg
- ▶ **Bilan des évaluations du GRECO:** M. Yves-Marie DOUBLET, Directeur adjoint, Division des Questions juridiques, Assemblée nationale, France
- ▶ **Intervenants:**
 - « L'intégrité de l'organisation, complément nécessaire de l'éthique personnelle »
M^{me} Jane LEY, Conseillère principale Anti-Corruption, Département d'État américain, ancienne Directrice adjointe, US Office of Government Ethics
 - « Transparence et confiance: étude de cas, l'Autriche »
M^{me} Melanie SULLY, Directrice exécutive, Go-Governance Institute
 - M^{me} Marion BREITSCHOPF, Membre du groupe de Transparence indépendant "Meine Abgeordneten" ("Mes députés")
 - « Être titulaire d'un mandat parlementaire : un privilège et non un droit inaliénable »
M^{me} Vita HABJAN BARBORIČ, Responsable principale de la prévention de la corruption, Commission pour la prévention de la corruption, Slovénie
 - « Normes professionnelles et éthiques pour les parlementaires de la région de l'OSCE »
M. Marcin WALECKI, Chef de l'Unité Gouvernance démocratique et genre au BIDDH, Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)
 - « La déontologie des parlementaires français »
M. Yves-Marie DOUBLET, Directeur adjoint, Division des Questions juridiques, Assemblée nationale, France

15:50 > Pause-café

18:00 > 20:30 « Heurigenabend » – soirée dans un bar à vin viennois

VENDREDI, 11 AVRIL 2014

09:30 > 12:30 SESSION II – « JUGES ET PROCUREURS »

- ▶ **Modérateur:** M. Jean-Pierre DRENO, Procureur Général, Parquet Général, Monaco, Membre du Conseil consultatif de procureurs européens (CCPE)
- ▶ **Bilan des évaluations du GRECO:** M. Christian MANQUET, Chef d'Unité, Direction pour la législation pénale, Ministère fédéral de la Justice, Autriche, Vice-Président du GRECO
- ▶ **Intervenants:**
 - « La contribution du Conseil consultatif des juges européens (CCJE) et de l'International Association of Judges (IAJ) dans la lutte contre la corruption »
M. Gerhard REISSNER, Président de l'Association autrichienne des Juges, Membre et ancien Président du CCJE, Président de l'IAJ
 - « Des procédures uniformes et transparentes pour la nomination, la promotion et l'évaluation des juges et des procureurs »
M. Rainer HORNUNG, Premier procureur, Directeur de l'École de la magistrature allemande
 - « Codes d'éthique judiciaire – l'exemple de la Croatie »
M. Duro SESSA, Juge associé à la Cour suprême de la Croatie
 - « Une approche équilibrée entre la prévention et la répression »
M^{me} Kitty NOOY, Responsable de programme national, Procureur en chef de district, Bureau pour l'intégrité des services de poursuite, Pays-Bas
 - « L'expérience polonaise durant la mise en oeuvre des recommandations du Quatrième Cycle d'Evaluation du GRECO relative aux juges et aux procureurs »
M^{me} Anita LEWANDOWSKA, Juge, Directrice adjointe, Service des Tribunaux, ministère de la Justice, Pologne

11:00 > Pause-café

12:30 > CONCLUSIONS

M. Yves-Marie DOUBLET, Directeur adjoint, Division des Questions juridiques, Assemblée nationale, France, en tant que Rapporteur général

Clôture de la conférence

M. Martin KREUTNER, Président et Secrétaire exécutif, International Anti-Corruption Academy (IACA)